

# **AVIS A LA POPULATION**

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

**LE MERCREDI 10 MAI 2023 A 20.00 H.**

**À L'AULA DU CO DE BULLE**

## Tractanda

1. **Procès-verbal du 14 décembre 2022** (ne sera pas lu, il est en outre à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la Commune).
2. **Modification extraordinaire du coefficient de l'impôt communal sur les personnes physiques, pour l'année 2022 uniquement, de 81.3% à 74.3%**
  - 2.1 Diminution, pour l'année fiscale 2022 uniquement, du coefficient de l'impôt communal de 81.3% à 74.3% sur le revenu et la fortune des personnes physiques
  - 2.2 Rapport et préavis de la commission financière
  - 2.3 Approbation
3. **Comptes 2022**
  - 3.1 Présentation des comptes de résultats
  - 3.2 Présentation des comptes des investissements
  - 3.3 Rapport de l'organe de révision
  - 3.4 Rapport de la commission financière
  - 3.5 Approbation des comptes
4. **Approbation de la pré-vente d'un rouleau de 10 sacs poubelles de 35 litres**
5. **Divers**